

# Travail. Salariés de la fonction publique en fin de carrière, ils ont accepté le poste d'agent d'accueil de lycée, un métier dit "doux"

## Des agents d'accueil se sentent "prisonniers" de leur métier

Salariés de la fonction publique en fin de carrière, ils ont accepté le poste d'agent d'accueil de lycée dans la Manche, un métier dit « doux » qui n'est pas toujours bien vécu.

Un métier qui n'est pas trop pénible physiquement, où le sens du contact est sollicité: sur la fiche de poste, le travail d'agent d'accueil de lycée montre plusieurs avantages. Dans la fonction publique, il est décrit comme un poste « doux » vers lequel glissent des salariés atteints de problèmes de santé, notamment.

### De temps

en temps,

je m'échappe.

**Je rentre retrouver ma femme et je reviens au travail**

**le lendemain matin.**

### Grégoire\*

#### Agent d'accueil dans un lycée cherbourgeois

Grégoire\*, originaire de la Manche, était agent aux espaces verts dans la région caennaise avant qu'un problème au nerf radial ne le fasse reclasser. Depuis, il a passé 13 ans à la loge de lycées, dont trois à Cherbourg où il travaille actuellement.

### Quand pointe la taxe d'habitation

« Avec mon épouse, on se projetait pour la retraite, témoigne le sexagénaire. On a fait construire dans le Val de Saire », détaille-t-il. Cependant, le poste impose d'occuper un appartement de fonction de 82 m<sup>2</sup> au sein du lycée. Compté comme logement secondaire, il lui coûte plus de 1 000 € d'impôts locaux. « J'ai rebasculé ma maison en résidence secondaire pour perdre le moins possible », complète-t-il. Dans la plupart des cas, l'appartement de fonction est l'unique logement des gardiens des lycées.

« Je suis très bien ici, attention, modère le salarié. Je suis très bien considéré. Mais après toutes ces années, je voudrais vivre ma vie de couple normalement. Je pensais que cela faisait partie de l'évolution de carrière. Mais une fois qu'on met le pied là-dedans, on est un peu prisonnier. »

Un sentiment partagé par Laurence\*, une quinquagénaire qui s'est vue attribuer un appartement de fonction dans un autre lycée cherbourgeois il y a moins d'un an. « Je paie encore le crédit de la maison achetée après mon divorce il y a huit ans », soupire-t-elle. La maison se trouve à quinze minutes de vélo de sa loge.

L'agente a un volume horaire de travail nettement plus important que sa collègue titulaire et non logée, avec une centaine d'heures de plus au compteur à l'année (1 730 heures contre 1 500). « Je travaille un peu pendant les vacances scolaires, lorsque les équipes pédagogiques ont des réunions, raconte-t-elle. Quand tout le monde est parti, il m'arrive de rester seule à mon poste pendant deux heures. Je suis comme une godiche dans ma loge. »

## « Méthodes archaïques »

L'agent d'accueil est soumis au régime de l'attribution de logement [NAS](#) (Nécessité absolue de service), qui concerne les personnels devant loger à proximité de leur lieu de travail, voire sur leur lieu de travail, par exemple pour les périodes d'astreinte.

« Mais ici, on n'en fait pas, donc c'est inutile de rester sur place, tonne la salariée. Ce sont des méthodes archaïques de la fonction publique. Je n'ai même pas de téléphone pro. Le système de sécurité incendie (SSI) se trouve dans la loge, séparée de mon logement par trois portes : si je n'y suis pas, je ne vois pas l'alerte. » Son courrier à la rectrice de [Normandie](#) a débouché sur une réponse polie mais sans promesse. « Il est écrit que j'ai accepté ce travail selon les descriptions données sur la fiche de poste, et voilà », souffle-t-elle.

Sur le document en question, la liste des missions qu'on lui confie, dont la surveillance du SSI. « Mais je n'ai toujours pas eu de formation à ce sujet, assure-t-elle. De même que je ne suis pas habilitée à faire sortir tous les élèves des bâtiments en cas de problème. »

## Un appartement trop vaste

Au téléphone, un écho est perceptible derrière chaque parole de la salariée. « J'ai 100 m<sup>2</sup> pour

moi toute seule dans ce logement que je trouve triste, dit-elle en riant jaune. Il y a deux pièces que je n'ai pas meublées, c'est bien trop grand. »

Pourtant, ce travail, elle dit l'aimer. « Mais je deviens totalement insomniaque », poursuit-elle, en mentionnant un rendez-vous chez le médecin bientôt « pour arrêter de gamberger ». « J'entends la porte du lycée qui claque dès 6 h et j'ai les loupottes des sorties de secours allumées en permanence dans les couloirs. Je prends ça comme une injustice, car des collègues ont bien obtenu leur dérogation pour rentrer chez eux le soir. »

**On aura beaucoup de mal  
à remplacer chaque départ  
à la retraite.**

**Le marché de l'emploi est tendu en Normandie.**

**Frédéric Ollivier**

**Directeur général des services à la Région**

Avec l'appui du gestionnaire d'établissement et d'un autre supérieur hiérarchique, Grégoire, lui, prépare un courrier adressé à la Région. Sa demande: quitter son poste actuel pour occuper celui de sa collègue non logée, qui s'en va.

Marie Moussié

